



21. Europäische Notarentage

21st Conference of European Civil-Law Notaries

21^{ème} Conférence des Notaires Européens

Salzburg, 23. bis 24. April 2009

Salzburg, 23 to 24 April 2009

Salzbourg, 23-24 avril 2009

Brücken im Europäischen Rechtsraum

Europäische öffentliche Urkunde und Europäischer Erbschein

Construire des ponts dans l'Europe du droit

Acte authentique européen et certificat d'héritier européen

Building Bridges in the European Legal Area

European authentic act and European certificate of inheritance

Tagungsort

Venue Salzburg Congress

Lieu de la réunion (Auerspergstraße 6, 5020 Salzburg)

Veranstalter

Organiser Österreichische Gesellschaft für Information und

Organisateur Zusammenarbeit im Notariat GmbH (ÖGIZIN GmbH)

Wissenschaftliche Konzeption

Scientific Conception Österreichische Notariatsakademie

Conception scientifique

Programme scientifique

Vendredi 24 avril 2009 Salzburg Congress (salle Europa)

08h45 Admission

09h00 Ouverture de la conférence

Dr. Michael Umfahrer
Président de l'Académie Notariale Autrichienne, notaire

Me Bernard Reynis
Président du Conseil des Notariats de l'Union européenne (CNUE), notaire

Mag. Gabi Burgstaller
Gouverneur du land de Salzbourg

Dr. Benita Ferrero-Waldner (à confirmer)
Membre de la Commission européenne

Dr. Klaus Woschnak
Président du Conseil national du notariat autrichien, notaire

Mag. Claudia Bandion-Ortner
Ministre fédérale de la Justice

09h30 Exposé thématique:

L'acte authentique européen - une clé de voûte de la justice préventive

o.Univ.-Prof. Dr. h.c. Dr. Walter H. Rechberger
Institut du droit de la procédure civile à l'Université de Vienne, Directeur de l'Institut Ludwig-Boltzmann pour la prévention judiciaire et la documentation, Vienne (A)

10h00 – 10h15 Pause café

10h15 Table ronde:

Quelle simplification l'acte authentique européen apporte-t-il ?

Nicole Cochet
Ministère de la Justice de la République française, Chargée de mission pour le droit européen et international à la Direction des Affaires Civiles et du Sceau, Paris (F)

Michael Lightowler
Solicitor/Notary public
Notaries society of England and Wales, London (GB)

Dr. Gottfried Musger
Conseiller à la Cour suprême, Vienne (A)

Programme scientifique

o.Univ.-Prof. Dr. Reinhard Rack (à confirmer)
Membre du Parlement européen, Strasbourg, Bruxelles (F/B)

o.Univ.-Prof. Dr. h.c. Dr. Walter H. Rechberger
Institut du droit de la procédure civile à l'Université de Vienne, Directeur de
l'Institut Ludwig-Boltzmann pour la prévention judiciaire et la documentation,
Vienne (A)

Mme Salla Saastamoinen
Chef d'unité de la justice civile, DG Liberté, Sécurité et Justice de la
Commission européenne, Bruxelles (B)

Prof. Hans-Heinrich Vogel
Université de Lund (S)

suivie d'un débat général

Résumé

o.Univ.-Prof. Dr. h.c. Dr. Walter H. Rechberger

12h00 – 13h30 Réception buffet

13h30 **Exposé thématique :**

Le certificat d'héritier européen – un nouvel instrument juridique pour les notaires et les praticiens du droit en Europe.

Univ.-Prof. Mag. Dr. Brigitta Lurger, LL.M. (Harvard)
Institut de droit civil, de droit étranger et de droit international privé,
Université Karl-Franzens, Graz (A)

14h00 **Table ronde – 1^{ère} partie :**

Le règlement européen sur le droit des successions (l'eupérisation du droit des successions) dans l'optique de la politique législative – les conséquences pour les citoyens et la pratique du droit.

Univ.-Prof. Mag. Dr. Brigitta Lurger, LL.M. (Harvard)
Institut de droit civil, de droit étranger et de droit international privé,
Université Karl-Franzens, Graz (A)

Mme Katerina Putnova
Direction des affaires internationales de droit civil, Ministère de la Justice,
Prague (CZ)

Mme Salla Saastamoinen
Chef d'unité de la justice civile, DG Liberté, Sécurité et Justice de la
Commission européenne, Bruxelles (B)

Mag. Thomas Traar
Département du droit international civil et du droit de la procédure civile,
Ministère fédéral de la Justice, Vienne, (A)

15h00 Pause café

Programme scientifique

15h15 Table ronde – 2^{ème} partie :

Qu'est-ce qui va changer ? Le certificat d'héritier européen dans l'optique de la pratique du droit – ses modalités d'application et ses effets juridiques.

Me Pascal Chassaing
Président du groupe de travail «Droit des successions et testaments» du
Conseil des Notariats de l'Union européenne (CNUE), notaire à Paris (F)

Richard Frimston
Membre du groupe d'experts « Successions » de la Commission européenne,
avoué (solicitor) à Londres (GB)

Christian Hertel
Gérant du *Deutsche Notarinstitut*, ancien notaire, Würzburg (D)

Univ.-Prof. Mag. Dr. Brigitta Lurger, LL.M. (Harvard)
Institut de droit civil, de droit étranger et de droit international privé,
Université Karl-Franzens, Graz (A)

Mag. Alice Perscha
Membre du groupe d'experts « Successions » de la Commission européenne,
substitut de notaire, Graz (A)

Mme Salla Saastamoinen
Chef d'unité de la justice civile, DG Liberté, Sécurité et Justice de la
Commission européenne, Bruxelles (B)

suivie d'un débat général

16h15 **Résumé de la conférence** Univ.-Prof. Mag. Dr. Brigitta Lurger, LL.M. (Harvard)

Conclusions

vers 16h30 Fin de la conférence

Modérateur:

Mag. Paul Schiefer
Correspondant au bureau de l'ORF à Bruxelles (B)

Interprétation simultanée : allemand, français, anglais

Programme social

Judi 23 avril 2009

Soirée de bienvenue au restaurant Zistelstadl sur le Gaisberg, l'un des monts qui surplombent Salzbourg

(sur invitation du Conseil National du Notariat Autrichien et de la
Notartreuhandbank AG)

18h30 Départ en car depuis Salzburg Congress
(Rainerstrasse, 5020 Salzbourg)

19h00 Soirée folklorique salzbourgeoise avec cocktail de bienvenue,
musique et réception-buffet au restaurant Zistelstadl.

vers 22h30 Retour en car.

Vendredi 24 avril 2009

Programme pour les accompagnants :

Visite spéciale et concert dans l'ancienne Résidence des princes archevêques de Salzbourg

09h30 Rendez-vous au Salzburg Congress (entrée principale)
(Rainerstrasse, 5020 Salzbourg)

Promenade à travers le jardin « Mirabellgarten » et la vieille
ville jusqu'à l'ancienne Résidence : visite spéciale et concert

vers 13h00 Déjeuner dans un restaurant de la vieille ville.

Après-midi libre.

Soirée de clôture au château de Mattsee

18h30 Départ en car depuis Salzburg Congress
(Rainerstrasse, 5020 Salzbourg)

à partir d'env. 19h15 Cocktail et dîner accompagné de musique au
château de Mattsee

vers 22h30 Retour en car

Informations générales

Lieu de la réunion **Salzburg Congress (Palais des Congrès de Salzburg)**
A-5020 Salzburg, Auerspergstrasse 6, Tél.: +43-662-88987-0

Secrétariat de la réunion Remise du dossier de la conférence : Mme Ulrike Hindinger
Foyer 2^e niveau (à l'entrée de la salle Europa)
Vendredi 24 avril 2009 : 08h15 à 16h00

Réservation hôtelière Salzburg Congress, A-5020 Salzburg, Auerspergstrasse 6
Tél.: +43-662-88987-603; FAX: +43-662-88987-66
e-mail: meeting@salzburgcongress.at
Prière de trouver ci-joint le formulaire de réservation des chambres d'hôtel. (Les frais d'hôtel sont à la charge des participants.)

Organisateur Österreichische Gesellschaft für Information
und Zusammenarbeit im Notariat GmbH (ÖGIZIN GmbH)
(Association de Coopération et d'Information du Notariat Autrichien S.A.R.L.),
A-1010 Vienne, Landesgerichtsstrasse 20

Conception scientifique Académie Notariale Autrichienne

Inscription **Österreichische Gesellschaft für Information**
Programme technique/ und Zusammenarbeit im Notariat GmbH (ÖGIZIN GmbH)
Programme social **A-1010 Vienne, Landesgerichtsstrasse 20**
Tél.: +43-1-402 45 09-15, FAX: +43-1-406 34 75
e-mail: ulrike.hindinger@notar.or.at

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur le site www.notar.at

La confirmation de l'inscription vous sera envoyée dès réception des droits d'inscription.

Mode de paiement Merci de virer les droits d'inscription sur le compte n° 0943-50006/00
auprès de la UniCredit Bank Austria AG (code bancaire 12000) au nom
de « Österreichische Gesellschaft für Information und Zusammenarbeit
im Notariat GmbH ».
IBAN: AT48 1100 0094 3500 0600, BIC: BKAUATWW

Langues allemand, français, anglais (interprétation simultanée)

Exposés techniques Pour obtenir la version écrite des exposés techniques, prière de
consulter le site <http://www.notar.at>.

Sponsors Nous tenons à remercier la Bank Austria ainsi que la
Notartreuhandbank AG du concours qu'elles ont bien voulu nous
apporter.

Date limite des inscriptions **3 avril 2009**

Droits d'inscription

	Montant en EUROS
1. Droits d'inscription pour participants *)	€ 270
2. Droits d'inscription pour membres bienfaiteurs de l'UINL *)	€ 240
3. Avec réduction (candidats notaires, étudiants) *)	€ 90
4. Droits d'inscription pour membres bienfaiteurs de l'UINL (candidats notaires) *)	€ 70
5. Frais de participation pour accompagnants **)	€ 100

(Les droits d'inscription s'entendent TVA incluse.)

*) Les droits d'inscription couvrent le dossier de la conférence, le déjeuner buffet vendredi au Salzburg Congress, les boissons pause ainsi que la totalité du programme social.

**) Les droits d'inscription pour les accompagnants couvrent la participation aux activités suivantes :

6) Soirée de bienvenue du jeudi 23 avril 2009

7) Programme destiné aux accompagnants, y compris le déjeuner du vendredi 24 avril 2009

3) Soirée de clôture du vendredi 24 avril 2009

Destinataire:
 ÖSTERREICHISCHE GESELLSCHAFT
 FÜR INFORMATION UND ZUSAMMENARBEIT
 IM NOTARIAT GMBH (ÖGIZIN GmbH)
 à l'attention de Mme Ulrike Hindinger
 Landesgerichtsstrasse 20, 1010 Vienne, Autriche
 TELECOPIEUR +43-1-406 34 75

INSCRIPTION

21^{ème} Conférence des Notaires Européens Salzbourg, 23-24 avril 2009

NOM DE FAMILLE / PRENOM	
TITRE / FONCTIONS	
PERSONNE(S) ACCOMPAGNANTE(S)	
ADRESSE	
TELEPHONE:	TELECOPIEUR: E-mail :

Programme technique/Programme social			Nombre de personnes
23 avril 2009	19h00	Soirée de bienvenue au restaurant Zistelstadl sur le Gaisberg départ en car: 18h30	
24 avril 2009	9h00-16h30	Réunion scientifique (Salzburg Congress/salle Europa)	
	09h30	Visite spéciale et concert dans l'ancienne Résidence (personnes accompagnantes) ; rendez-vous au Salzburg Congress	
	12h00	Réception buffet (participants)	
	19h15	Soirée de clôture au château de Mattsee départ en car: 18h30	

Je vous renvoie le formulaire et fais virer le montant indiqué sur le compte no. 0943-50006/00 auprès de la UniCredit Bank Austria AG (code bancaire 12000), IBAN: AT48 1100 0094 3500 0600, BIC: BKAUATWW.

Droits d'inscription		
1.	Droits d'inscription pour participants	€ 270.-
2.	Droits d'inscription pour membres bienfaiteurs de l'UINL	€ 240.-
3.	Avec réduction (candidats notaires, étudiants)	€ 90.-
4.	Droits d'inscription pour membres bienfaiteurs de l'UINL (candidats notaires)	€ 70.-
5.	Frais de participation pour accompagnants	€ 100.-
Montant total en Euro:		

J'effectuerai la réservation de(s) la chambre(s) d'hôtel en m'adressant directement à *Salzburg Congress*.

Date:

Signature:

Date limite d'inscription: 3 avril 2009

21. EUROPÄISCHE NOTARENTAGE
21st Conference of European Civil-Law Notaries
21^{ème} Conférence des Notaires Européens
Salzburg, 23. – 24. APRIL / AVRIL 2009

*Bitte bis spätestens **23. März 2009** senden an / Merci d'envoyer ce formulaire jusqu'au **23 mars 2009** à / Please send the completed form no later than **23rd march 2009** to :*

TOURISMUS SALZBURG GMBH
Salzburg Congress
Auerspergstrasse 6
5020 Salzburg (Autriche / Austria)

Tel.: +43 (0)662 88 987-603
 Fax: +43 (0)662 88 987-66
meeting@salzburgcongress.at
www.salzburgcongress.at

Herr/Monsieur/Mr. Frau/Madame/Mrs. Titel/Titre

Name/Nom/Surname Vorname/Prénom/Forename.....

Firma/Société/Company

Adresse/Adresse/Address

Telefon/Téléphone/Telephone Fax

E-mail

HOTELRESERVIERUNG / RÉSERVATION D'HÔTEL / HOTEL RESERVATION

Ankunftsdatum/Date d'arrivée/Arrival date um/à/at Uhr/heures/hours

Abreisedatum/Date de départ/Departure date

Hotelkategorie <i>Hotel category</i>	Einzelzimmer, Bad/Dusche <i>Single room, bath/shower</i>	Doppelzimmer, Bad/Dusche <i>Double room, bath/shower</i>
*****	<input type="checkbox"/> € 145,00 - 185,00	<input type="checkbox"/> € 175,00 - 196,00
****	<input type="checkbox"/> € 115,00 - 124,00	<input type="checkbox"/> € 150,00 - 165,00
***	<input type="checkbox"/> € 70,00 - 85,00	<input type="checkbox"/> € 100,00

Die Preise in EURO gelten pro Zimmer und Nacht inklusive Frühstück und aller Abgaben. Verrechnung direkt mit dem Hotel bei Abreise. Bei Stornierung nach dem **16. April 2009** oder bei Nichtbelegung des Zimmers wird der Preis für eine Nacht in Rechnung gestellt.

Les prix en EURO s'entendent par chambre et par nuit, petit déjeuner et taxes inclus. La facture doit être réglée directement à l'hôtel avant le départ. En cas d'annulation après le **16 avril 2009** ou bien si la chambre n'est pas occupée, une nuit sera facturée.

Prices quoted in EURO are per room and per night, including breakfast and all taxes. Hotel costs have to be paid directly in the hotel upon departure. In case of cancellation after the **16th April 2009** or in the event of non-arrival one room night will be charged.

Die Reservierung wird mit folgender Kreditkarte garantiert / La réservation est garantie par la carte de crédit suivante / The reservation is guaranteed with the following credit card :

American Express Diners Club Mastercard Visa

Karten-Nr. Gültig bis
 Numéro de la carte/Card number Date d'exp./Expiry date

Datum/Date Unterschrift/Signature